

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 3 (1894)
Heft: 46

Artikel: Appel à MM. les membres de la Société Suisse des Hôteliers pour la souscription d'actions en faveur de notre groupe "Industrie des hôtels" à l'Exposition nationale suisse de Genève en 1896 = Aufruf an die Herren Mitglieder des Schweizer Hotelier-Vereins...

Autor: Tschumi, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-523041>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Abonnement:

Schweiz:
Fr. 5.— jährlich.
Fr. 3.— halbjährlich.

Ausland:

Unter Kreuzband
Fr. 7.50 (6 Mark) jährlich.
Deutschland,
Österreich und Italien:
Bei der Post abnommt:
Fr. 5.— (Ök. 4.—) jährlich.
Vereinsmitglieder
erhalten das Blatt gratis

Inserate:

20 Cts. per 10 Zeilen Petit-
sette oder deren Raum.
Bei Wiederholungen
entsprechenden Rabatt.
Vereinsmitglieder
bezahlen die Hälfte.

Abonnements:

Für la Suisse:
Fr. 5.— par an.
Fr. 3.— pour 6 mois.

Für l'Étranger:

Envoi sous bande:
Fr. 7.50 par an.
Pour l'Allemagne,
l'Autriche et l'Italie.
Abonnement postal:
Fr. 5.— par an.
Les sociétaires reçoivent
l'organe gratuitement.

Annonces:

20 cts. pour la petite ligne
ou son espace.
Rabais en cas de répétition
de la même annonce.
Les sociétaires
payent moitié prix.

Hôtel-Revue

3. Jahrgang

3me ANNEE

Organ und Eigentum

des

Schweizer Hotelier-Vereins.

Organe et Propriété

de la

Société Suisse des Hôteliars.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 23, Basel.
Telegramm-Adresse: „Hôtelrevue Basel.“

TÉLÉPHONE No. 1873.

Rédaction et Expédition: Rue des Etoiles No. 23, Bâle.
Adresse télégraphique: „Hôtelrevue Bâle.“

Appel

MM. les Membres de la Société Suisse des Hôteliars
pour la souscription d'actions
en faveur de notre Groupe „Industrie des hôtels“
à
l'Exposition nationale suisse de Genève en 1896.

Messieurs et chers Collègues,

Ainsi que vous l'annonçait notre honorable Pré-
sident au cours de l'Assemblée générale du 22 octobre
à Berne, chaque sociétaire recevra incessamment une
circulaire exposant en détail les dispositions et di-
mensions que notre Groupe „Industrie des hôtels“
se propose d'adopter pour l'Exposition nationale de
1896. La dite circulaire a été expédiée dans le
courant de cette semaine à chaque sociétaire et sous
pli recommandé. Présument qu'elle se trouve dans
vos mains à l'heure qu'il est, nous vous prions de bien
vouloir la lire attentivement.

Nous n'avons rien à ajouter à cette circulaire;
nous répétons seulement que de nombreuses et appro-
fondies discussions nous ont persuadés que notre
groupe ne saurait être plus utilement et plus digne-
ment représenté que par l'exploitation d'un restaurant
(un hôtel ne serait guère possible) répondant à toutes
les exigences modernes, et que par la démonstration
pratique et visible pour tous les visiteurs de l'ex-
position, de la manière de traiter et servir les étrangers,
telle que nous, les hôteliers, la comprenons et voudrions
la voir généralement adoptée.

Mais pour réaliser ces idées, il faut s'imposer des
sacrifices considérables et il est absolument indispen-
sable que chaque sociétaire contribue dans la
pleine mesure de ses forces et moyens à représenter
dignement notre industrie hôtelière, à faire honneur
à notre profession et à travailler directement ou in-
directement pour le bien de chacun.

Nous faisons donc un nouvel appel à votre dé-
vouement, à votre saine intelligence de notre entre-
prise, convaincus que vous ne tromperez pas nos
espérances, mais qu'au contraire vous nous retournerez
les bulletins de souscription couverts de gros chiffres.

Nous vous prions instamment de nous répondre
au plus vite et de ne pas nous laisser de l'incerti-
tude, car nous aurions dû, en octobre déjà, soumettre
au Comité central un programme définitif; par faveur
ou nous a prolongé le délai jusqu'au 20 courant.
Notre projet doit absolument être remis d'ici à cette
date; vous voyez donc qu'il n'y a pas un instant à
perdre. Pour vous faciliter les choses, nous avons
joint à la circulaire une enveloppe adressée et affranchie,
dans laquelle il suffit de glisser le bulletin de sous-
cription rempli ou vide.

A plusieurs reprises nous avons entendu dire que
MM. les hôteliers de Genève montraient assez de
tiédeur pour l'installation d'un restaurant; ces craintes
sont dénuées de fondement et pour les dissiper nous
ne pouvons faire mieux que de vous communiquer
la liste de souscription ci-après. Des gens prêts à
fournir d'aussi belles subventions, ne peuvent être
hostiles à l'entreprise, bien au contraire, ils prouvent
par là que la réussite de nos projets a toute leur
sympathie et qu'ils ne négligeront rien pour atteindre
ce but.

Ainsi donc, pénétrés d'un véritable esprit de corps
et de solidarité, tendons-nous la main. Que chacun,
conscient d'avoir travaillé selon ses moyens pour le
développement et la prospérité de toute la profession,
viennent déposer son obole et les collègues genevois
nous prouveront qu'ils sont en mesure et ont la
ferme volonté de récompenser la confiance que nous
leur témoignons.

Au nom du Groupe XXIII „Industrie des hôtels“:

Le Vice-président ad interim:

J. Tschumi.

Liste de souscription des Collègues genevois:

Hôtels	Propriétaires	
National	MM. Gœrger	Frs. 2000. —
Angleterre	Bantlé	500. —
Beau-Rivage	Mayer & Kunz	2000. —
Richmond	Braun, Gérant	500. —
Richmond	Arnleider, Propr. . . .	1000. —
La Paix	Weber	1000. —
Russie	Vve. Rathgeb	1000. —
Des Bergues	MM. Wachter	1000. —
Suisse	Panzer	1000. —
Monnaie	Vernet-Schmid	200. —
Terminus	Baur	500. —
Bellevue	Sutterlin	300. —
Pension Sutterlin . .	Sutterlin	200. —
La Poste	Sailer	1000. —
Grand Aigle	Wiesendanger	200. —
Du Nord	Schiffner	300. —
Du Lac	Spahlinger	1500. —
Métropole	Burkhardt	1000. —
Victoria	Niess	1000. —

NB. La liste n'est pas encore complète, le reste suivra
dans le prochain numéro.

Aufruf

an die
Herren Mitglieder des Schweizer Hotelier-Vereins
zur Aktien-Zeichnung
für unsere Gruppe Hotel-Industrie
an der
Schweiz. Landesausstellung in Genf pro 1896.

Werte Herren Kollegen!

Wie Ihnen unser Herr Präsident an der General-
versammlung vom 22. Oktober in Bern mitgeteilt,
soll jedes Mitglied in nächster Zeit ein Circular er-
halten, in welchem detailliert auseinandergesetzt ist,
in welcher Weise und in welchem Masse sich unsere
Gruppe Hotel-Industrie an der Landesausstellung pro
1896 zu beteiligen gedenkt. Dieses Circular ist im
Laufe dieser Woche an jedes Mitglied als einget-
schriebener Brief abgegangen. Indem Sie im Besitze
desselben hoffen, möchten wir Sie bitten, dasselbe
aufmerksam durchlesen zu wollen.

Wir haben denselben nichts beizufügen, sondern
möchten nur wiederholen, dass wir nach reiflichen
Diskussionen zu der Ansicht gekommen sind, dass
unsere Gruppe in keiner Weise besser und würdiger
zur Darstellung gebracht werden kann, als wenn wir
ein Restaurant (ein Hotel wäre kaum möglich) nach
allen Ansprüchen der Gegenwart exploitierten und den
Besuchern der Ausstellung vorzustellen suchen, wie
wir Hoteliers die Bedienung der Fremden auffassen
und durchgeführt wissen möchten.

Um aber diese Ideen ausführen zu können, bedarf
es nicht unbedeutender Opfer und ist es absolut not-
wendig, dass jedes Mitglied nach seinen Kräften und
Mitteln dazu beiträgt, unsere Hotel-Industrie würdig
zu vertreten, unserem Beruf Ehre zu machen und
jedem Einzelnen direkt oder indirekt Nutzen und
Vorteile zuzuführen.

Wir appellieren daher wiederholt an Ihren Opfer-
sinn, an Ihr richtiges Verständnis für unser Unter-
nehmen und unser allgemeines Interesse, überzeugt,
dass Sie uns in unsern Hoffnungen nicht täuschen,
sondern die Subskriptions-Scheine schwer beladen
zurücksenden werden.

Eines möchten wir Sie dringendst bitten: uns eine
prompte Antwort zu geben und uns nicht im Unge-
wissen zu lassen, denn wir hätten dem Centralomitee
schon im Oktober ein definitives Programm vorlegen
sollen und hat man uns ausnahmsweise eine Ver-
längerung des Termins bis zum 20. dieses Monats
gewährt. Bis zu jenem Tage müssen wir absolut unsere

Eingabe machen und sehen Sie, dass wir keine Zeit
mehr zu verlieren haben. Sie finden das Couvert
adressiert und frankiert dem Circular beigelegt, um
Ihnen jede Mühe zu ersparen, den Subskriptions-
Schein ausgefüllt oder leer zu retournieren.

Wir haben zu wiederholten Malen Bemerkungen
gehört, die Herren Kollegen in Genf stehen der Er-
richtung eines Restaurants ziemlich kühl gegenüber;
diese Befürchtung können wir Ihnen am besten durch
die nebenstehende Subskriptionsliste widerlegen. Wenn
die Herren bereit sind, solche ehrenwerte Beiträge zu
leisten, können sie unmöglich gegen das Unternehmen
sein, im Gegenteil beweisen sie damit, dass sie an
der Ausführung unserer Pläne regen Anteil nehmen
und ihr Möglichstes zum Gelingen beitragen wollen.

Reichen wir ihnen daher in ächter Kollegialität
die Hand! Jeder möge in dem Bewusstsein, zur
Hebung unseres Berufes nach Kräften mitgewirkt zu
haben, sein Schärfflein beitragen und die Genfer Kol-
legen werden uns beweisen, dass sie im Stande und
auch geneigt sind, unserem Zutrauen alle Ehre zu
machen!

Namens der Gruppe XXIII Hotel-Industrie:

Der prov. Vice-Präsident:

J. Tschumi.

Seulement Cent

hôtels recommandables de 1^{er} ordre.

Voilà le chiffre total dont dispose la Suisse, le
pays par excellence des hôtels, c'est du moins ce qu'a
découvert en un tour de main le Bureau officiel de
renseignements de Montreux.

De tout temps, nous sommes parti de l'idée que
toutes les dispositions prises par les bureaux officiels
de renseignements au sujet de la publicité-réclame
devaient être énergiquement appuyées par les hôtels
que cela concerne de plus près, ce qui ne veut pas
dire cependant que tout ce qui vient de ces bureaux
soit utile et parfait; avec ceux-ci toutefois nous avons
au moins la satisfaction de savoir que notre argent
ne va pas s'engouffrer dans les coffres d'une entre-
prise privée, après au gain, mais que la généralité
en profite quelque peu, d'une manière ou de l'autre,
directement ou indirectement. Nous et beaucoup
d'autres néanmoins ne saisissons pas bien la façon
dont le Bureau officiel de Montreux, le Benjamin de
ces institutions en Suisse, comprend la tâche qui lui
incombe en matière de réclame et cela nous fait
douter que la Société des Hôteliars de Montreux, sous
le pavillon de laquelle les circulaires du Bureau officiel
naviguent par le monde, soit exactement renseignée
sur les agissements du dit office.

Ci-après le texte de cette circulaire:

Institué à Montreux, sous les auspices de la Société
des Hôteliars, de la Société du Kursaal et de la Société
d'Utilité publique, notre Bureau a pu constater que la
grande majorité des Etrangers manque de renseignements
précis sur les Hôtels des localités qu'ils veulent visiter.

Notre Bureau est, croyons-nous, tout spécialement
désigné pour combler cette lacune et fournir les indications
nécessaires.

Nous avons donc décidé de placer dans la salle de
réception de nos Bureaux en même temps que nous avons
obtenu de la Société du Kursaal une Concession exclusive
nous autorisant à poser dans le Hall Central de leur
bâtiment

Un tableau des maisons de premier ordre
tout spécialement recommandées aux touristes.

Ouvert toute l'année, le Kursaal, dont les concerts, le
parc, les salons de récréation et de lecture et les attrac-
tions diverses qu'il offre sont fréquentés par tous les
étrangers, au nombre de plus de cent mille qui séjournent
ou passent annuellement à Montreux, nous a paru être la
place dont le choix s'imposait tout naturellement pour ce
tableau indicateur et remplir le mieux le but proposé.

Ce tableau de 1^m 20 de large sur 1^m 50 de hauteur
entouré d'un élégant cadre en bois sculpté renfermera
100 cases.